

N°24 – 14^e année

Juin 2020

ISSN 1993-3134

À H Ñ H Ñ



REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

**Laboratoire de Recherche sur la Dynamique
des Milieux et des Sociétés**

Faculté des Sciences de l'Homme et de la
Société

Université de Lomé

Àhṣhṣ

Àhṣhṣ : que signifie ce vocable et pourquoi l'avoir choisi pour désigner une revue scientifique ?

Le mot ahṣhṣ prononcé àhṣhṣ, à ne pas confondre avec ahṣhlō, désigne en éwé le cerveau, au propre et au figuré, et aussi la cervelle. Il appartient au champ analogique de súśú "pensée", "idée" ; anyásā "intelligence" "connaissance". Anyásā désigne également la bronche du poisson.

Dans les textes bibliques, anyásā est mis en rapport synonymique avec núnya "savoir".

Mais pour exprimer le savoir scientifique, et la pensée profonde profane, on utiliserait Àhṣhṣ. Voilà pourquoi le vocable a été retenu pour nommer cette Revue de Géographie que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie se propose de faire paraître annuellement.

La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit d'organes de publication spécialisés en géographie dans les universités francophones de l'Afrique subsaharienne.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde de concurrence et d'évaluation et le milieu de la recherche scientifique n'est pas épargné par ce phénomène : certains pays africains à l'instar des pays développés, évaluent la qualité de leurs universités et organismes de recherche, ainsi que leurs chercheurs et enseignants universitaires sur la base de résultats mesurables et prennent des décisions budgétaires en conséquence. Les publications scientifiques sont l'un de ces résultats mesurables.

La publication des résultats de la recherche (ou la transmission de l'information ou du savoir est la pierre angulaire du développement de la culture technologique de l'humanité depuis des millénaires : depuis les peintures rupestres d'animaux (destinées peut-être à la formation des futurs chasseurs ou à honorer un projet de chasse) en passant par les hiéroglyphes des Egyptiens jusqu'aux dessins et écrits de Léonard de Vinci (les premiers rapports techniques). L'apparition de techniques d'impression bon marché a induit une croissance explosive des publications, et une certaine évaluation de la qualité était devenue nécessaire. Les sociétés savantes ont commencé à critiquer les publications, qui étaient souvent sous forme manuscrite et lues en public ; ce procédé est la version ancestrale de l'évaluation que nous pratiquons de nos jours. Aujourd'hui, une publication électronique multimédia accessible par un hyperlien, comportant un code exécutable et des données associées, peut être évaluée par toute personne au moyen d'un commentaire en ligne.

Le fait d'extérioriser les concepts de l'esprit des chercheurs et enseignants universitaires, de les consigner par écrit (avec les résultats et observations qui y sont associés), permet une conservation posthume des travaux de ceux-ci et rend leurs résultats reproductibles et diffusables. Certains estiment que cette « conservation externe de la mémoire » est le signe distinctif de l'humanité.

C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2007 la revue Ahṣhṣ afin que chaque géographe trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Puisse sa parution être transmise au sein des enseignants et chercheurs du LARDYMES de génération en génération.

Professeur Koffi A. AKIBODE

À H S H S

Revue de Géographie du LARDYMES

publiée par le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé.

Directeur :

Tchégnon ABOTCHI, Professeur à l'Université de Lomé

Secrétariat de rédaction :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur à l'Université de Lomé
- **Martin Dossou GBENOUGA**, Professeur à l'Université de Lomé

Secrétariat administratif :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur à l'Université de Lomé
- **Koku-Azonko FIAGAN**, Maître-Assistant à l'Université de Lomé

Comité scientifique :

- **Antoine Asseypo HAUHOUOT**, Professeur Honoraire à l'Institut de Géographie Tropicale, Université de Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Francis AKINDES**, Professeur à l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Jérôme ALOKO-N'GUESSAN**, Directeur de Recherche à l'Institut de Géographie Tropicale, Université de Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Maurice Bonaventure MENGHO**, Professeur Honoraire à l'Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Benoît N'BESSA**, Professeur Honoraire à l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Mamadou SALL**, Professeur à l'Université Cheick Anta Diop de Dakar, Sénégal
- **Joseph-Marie SAMBA-KIMBATA**, Professeur Honoraire à l'Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Yolande OFOUEME-BERTON**, Professeure à l'Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Oumar DIOP**, Professeur à l'Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal
- **Henri MONTCHO**, Professeur à l'Université Zinder, Niger
- **Nébié OUSMANE**, Professeur à l'Université à l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki Zerbo, Oagadougou, Burkina Faso
- **Céline Yolande KOFFIE-BIKPO**, Professeure à l'Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Paul Kouassi ANOH**, Professeur à l'Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Odile Viliho DOSSOU GUEDEGBE**, Professeure à l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Arsène DJAKO**, Professeur à l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

- **Tchégnon ABOTCHI**, Professeur à l'Université de Lomé, Togo
- **Wonou OLADOKOUN**, Professeur à l'Université de Lomé, Togo
- **Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS**, Professeur à l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur à l'Université de Lomé
- **Follygan HETCHELI**, Professeur à l'Université de Lomé, Togo
- **Sélom Komi KLASSOU**, Maître de Conférences à l'Université de Lomé, Togo

Comité de lecture

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur à l'Université de Lomé, Togo
- **Follygan HETCHELI**, Professeur à l'Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Maître de Conférences à l'Université de Kara, Togo
- **Délali Komivi AVEGNON**, Maître de Conférences à l'Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Maître de Conférences à l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Maître de Conférences à l'Université de Lomé, Togo

A ces membres du comité scientifique et de lecture, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

Photo couverture : Vue partielle du paysage rural de Défalé au Nord du Togo
(Crédit M. SOKEMAWU)

Copyright © reserved « Revue À H Ñ H Ñ »

AVIS AUX AUTEURS

La *Revue Àh5h5*, Revue de Géographie du LARDYMES (Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des « Sciences de l'homme et de la société ». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38^e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s)) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (300 mots au plus), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (problématique, objectifs, hypothèses compris), Approche méthodologique, Résultats et analyse des résultats, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques. Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1,5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

- **1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**
- **1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)**
- **1.1.1. Troisième niveau (Times 11 gras italique)**
- **1.1.1.1. Quatrième niveau (Times, 10 gras italique)**

2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 8 gras italique). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

3. Notes et références

- Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (K. Sokémawu, 2012, p. 251) ;
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Editions, Lieu d'éditions, pages (p.) **pour les articles et les chapitres d'ouvrage.**

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou de l'édition (ex: 2nde éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Par exemple:

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 345 p.

BAKO-ARIFARI Nassirou, 1989, *La question du peuplement Dendi dans la partie septentrionale de la République Populaire du Bénin : Le cas du Borgou*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie, FLASH, UNB, Cotonou, 73 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, 368 p.

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, 153 p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL)

NOTA BENE

- ✚ Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article
- ✚ Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
- ✚ Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2 45.
- ✚ En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.
- ✚ Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace entre les paragraphes.

4. Structuration de l'article

Introduction, Méthodologie (Approche), Résultats et analyses, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques.

Résumé

Dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

Introduction (A ne pas numéroter)

Elle doit comporter la problématique de l'étude (constat, problème, questions), les objectifs et si possible les hypothèses.

1. Outils et méthodes (Méthodologie/Approche)

L'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes.

2. Résultats et analyses

L'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article.

3. Discussion

La discussion est placée avant la conclusion. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Conclusion (A ne pas numéroter)

Le texte devra être saisi en Word et enregistré sous version 97/2003 puis envoyé par courriel à : revueahoho@yahoo.fr et yves.soke@yahoo.fr. La Revue *Àh̄h̄* reçoit les articles du 1^{er} mars au 31 juillet des contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Un article accepté pour publication dans la Revue *Àh̄h̄* exige de ses auteurs, une contribution financière de 40 000 F CFA, représentant les frais d'instruction et de publication.

NB : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

N. D. L. R.

Sommaire

Bi Tozan ZAH

Politique de promotion du genre et autonomisation de la femme en Côte d'Ivoire p. 1-12

Jean Claude NDONG MBA

Gestion participative et appropriation du développement local : l'exemple du PDIL de la ville de Lambaréné (Gabon) p. 13-28

Pessièzoum ADJOUSI

La reconversion par les activités génératrices de revenus (AGR) comme solutions douces à l'érosion côtière au Togo p. 29-41

Sambi KAMBIRE

Etude des massifs forestiers atypiques dans le parc national de la Comoé (Nord-Est ivoirien) p. 42-54

Dogbo KOUDOU, David Pébanagnanan SILUÉ, Augustin Kouadio ALLA, Paul Kouassi ANOH

Répartition spatiale des points de vente du poisson et accès aux produits halio-aquacoles dans la ville de Korhogo (Côte d'Ivoire) p. 55-70

Iléri DANDONUGBO, Essozima TAGBA, Damitonou NANOINI, Follygan HETCHELI

Rôle socio-économique du carrefour-marché d'Agbonou dans la périphérie Est de la ville d'Atakpamé (Togo) p. 71-85

Tchan André DOHO BI

L'aménagement routier à Broukro et à Djézoukouamékro, quels effets d'entraînement ? p. 86-94

Brice Anicet MAYIMA

Evaluation d'impact des travaux d'aménagement des zones affectées par l'érosion hydrique dans l'arrondissement 9 Djiri à Brazzaville (Congo) p. 95-104

Frédéric Yao KOUASSI, Marie Jeanne Koco KANGA

Mutation des espaces ruraux périurbains d'Abidjan : transformation fonctionnelle et émergence d'une économie locale p. 105-116

N'Guessan Séraphin BOHOSSOU, Iba Dieudonné DELY, Kouassi Ernest YAO

Le défi de l'eau potable dans les quartiers défavorisés de la ville de Man en Côte d'Ivoire p. 117-130

Abdoulaye DIAGNE, Papa SAKHO, Olivier NINOT

Le transport motorisé (routier) mixte, une spécificité dans le Ferlo p. 131-142

Jérémi ROUAMBA, Blaise OUEDRAOGO, Moctar TOUM, François de Charles OUEDRAOGO

Le SIG comme outil d'analyse de la dynamique de transmission de la fièvre typhoïde à Ouagadougou (Burkina Faso) p. 143-155

Kan Emile KOFFI, Nambégué SORO, Bolley Josué Aristide LOUKOU, Grah Félix BECHI

Caractéristiques du modelé et dégradation de la voirie bitumée par nids de poule à Bouaké p. 156-168

<i>Biaou Ibidun Hervé CHABI, Romaric OGOUWALE, Akibou Abanitche AKINDELE, Ibouaïma YABI, Euloge OGOUWALE</i>	
Caractérisation des exploitations agricoles familiales dans la zone agro-écologique III du Benin	p. 169-184
<i>Sabine Amenan TONAN, Ousmane DEMBELE</i>	
L'aménagement de logements à Abidjan : le cas du programme présidentiel de logements sociaux	p. 185-198
<i>Kolgma-Waye Jonas KOLGMA, Nayondjoa KONLANI, Wonou OLADOKOUN</i>	
Dynamique des pratiques foncières dans l'espace rural périurbain de la ville de Kara (Togo)	p. 199-209
<i>Rawelguy Ulysse Emmanuel OUEDRAOGO, Dayagnéwendé Edwige NIKIEMA</i>	
Latrines publiques et défis d'assainissement à Ouagadougou (Burkina Faso)	p. 210-220
<i>Atsé Calvin YAPI</i>	
Dynamique urbaine et assainissement dans les quartiers périphériques de la ville de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)	p. 221-236
<i>Kuasi Apéléké ESIAKU, Komi Selom KLASSOU</i>	
Evolution des températures dans le Bas-Togo	p. 237-247
<i>Ali DIARRA, Aka Giscard ADOU, Aymard Romuald LIGUE</i>	
Mise en valeur agricole de la plaine alluviale Zotto dans le finage de Zepréguhé (Centre-Ouest, Côte d'Ivoire) : entre usages et contraintes	p. 248-263
<i>Lorimpo BABOGOU, Wonou OLADOKOUN</i>	
Assurance maladie et recours aux soins de santé modernes dans l'agglomération de Lomé	p. 264-278

LATRINES PUBLIQUES ET DEFIS D'ASSAINISSEMENT A OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

*Rawelgy Ulysse Emmanuel OUEDRAOGO
Assistant*

*Département de Géographie, Université Joseph KI-
ZERBO, Ouagadougou, (Burkina-Faso)*

E-mail: ouedraogoemma2016@gmail.com

*Dayangnéwendé Edwige NIKIEMA
Maitre-Assistante*

*Département de Géographie, Université Joseph KI-
ZERBO, Ouagadougou, (Burkina-Faso)*

E-mail : hedwigen@gmail.com

Résumé : *L'assainissement recouvre l'ensemble des pratiques et actions devant concourir à la promotion de la santé des populations. Dans cette optique, la municipalité de Ouagadougou a réalisé des infrastructures d'assainissement publiques afin d'améliorer la qualité de vie en ville. Mais force est de constater qu'en dépit de ces réalisations, on assiste à la persistance de certaines pratiques peu hygiéniques. La présente étude a pour objectif d'analyser la contribution des toilettes publiques dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens à Ouagadougou. Les investigations ont conduit à des enquêtes et des observations sur le terrain pour l'acquisition de données qualitatives et quantitatives. Les résultats de ces travaux font ressortir que la réalisation des latrines publiques contribue d'une part, à réduire l'impact social et sanitaire de la défécation à l'air libre au sein du cadre de vie. D'autre part, cette réalisation crée de l'emploi pour une partie de la population inactive. Le manque d'éducation civique, la faible implication et collaboration d'une partie des utilisateurs contribueraient à la dégradation des infrastructures et pourraient avoir des répercussions sur la santé des populations.*

Mots-clés : *Latrines publiques, pratiques urbaines, assainissement, Ouagadougou.*

PUBLIC LATRINES AND SANITATION CHALLENGES IN OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

Abstract: *Sanitation covers all the practices and actions that should contribute to the promotion of the health of populations. With*

this in mind, the municipality of Ouagadougou has built public sanitation infrastructure to improve the quality of life in the city. However, it must be noted that despite these achievements, certain unhygienic practices persist. The objective of this study is to analyze the contribution of public toilets in improving the living conditions of urban dwellers in Ouagadougou. The investigations have led to surveys and field observations for the acquisition of qualitative and quantitative data. The results of this work show that the construction of public latrines contributes on the one hand to reducing the social and health impact of open defecation in the living environment. On the other hand, it also creates jobs for part of the inactive population. The lack of civic education, the low involvement and collaboration of some users would contribute to the degradation of infrastructures and could have repercussions on the health of the population.

Keywords : *Public lavatories, urban practices, sanitation, Ouagadougou.*

Introduction

L'état de santé d'une population est fortement tributaire de l'assainissement et de l'hygiène de base, aussi de la population elle-même que de son environnement de vie. Au nombre de ces mesures d'hygiène se retrouvent les infrastructures pour les besoins naturels, en l'occurrence des toilettes. L'intérêt accordé à cette préoccupation par l'opinion internationale s'est matérialisé par la définition de l'Objectif du Développement Durable (ODD) n°6 qui porte sur la question de l'eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène. Plus spécifiquement, la cible n°2 de cet ODD s'intéresse au péril fécal et stipule ceci :

D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.

Malgré les efforts fournis par les différents gouvernements et collectivités, l'OMS estime à près de 700 millions, le nombre de personnes n'ayant toujours pas accès aux installations

sanitaires les plus élémentaires dans le monde (OMS, 2019, p. 1). À l'échelle du Burkina Faso, près de la moitié de la population (47,6%) continue d'utiliser la nature comme principal lieu d'aisance. Ce qui n'est pas sans causer des problèmes de santé pour certaines populations quand on sait que les sources d'eau utilisées pour boire ne sont parfois pas protégées et peuvent recevoir, des déchets emportés par les eaux de ruissellement (INSD 2015, p. 68). Le sujet est alors révélateur d'inégalités à l'intérieur d'un même espace et constitue un enjeu de santé publique.

La ville dans son entendement est un lieu qui offre de meilleures conditions de vie par rapport à la campagne. Cependant, cet objectif social des centres urbains contraste avec le vécu quotidien de leurs occupants (I. Sy *et al*, 2014, p. 1), surtout dans les villes des pays en développement qui ont connu une urbanisation rapide, pour la plupart d'entre elles. Dans ces villes, les problèmes d'assainissement et d'hygiène s'ajoutent à la disponibilité en eau potable. La pratique de la défécation en plein air, le rejet incontrôlé des eaux usées et l'inefficacité du drainage des eaux de surface, qui semblent sans conséquence dans les zones rurales peu habitées, se traduisent en ville par la pollution des ressources en eau douce et, ainsi, la recrudescence des maladies hydriques (F. Fournet, 2015, p. 135)

Ouagadougou, à l'instar d'autres villes, se caractérise par une forte concentration démographique et spatiale. La cité qui s'étend sur plus de 51 800 hectares (Commune de Ouagadougou, 2015, p. 1) est la plus importante dans l'armature urbaine du Burkina-Faso. Cette forte extension spatiale dégrade l'environnement, affecte la santé des populations et ne permet pas une répartition adéquate des équipements sociaux de base (S. Ouédraogo, 1998, p. 57). Une enquête de Wateraid en 2014 révèle que, plus particulièrement dans les quartiers périphériques et les zones non loties de Ouagadougou, le taux d'accès à l'assainissement familial était estimé à 6,1% en 2014 avec un taux de défécation à l'aire libre d'environ 19% (J. A. Sow *et al*, 2019, p. 58). D'une manière spécifique, le taux de couverture par les ouvrages de défécation se révèle faible pour tous les centres urbains du

Burkina Faso. Il était de l'ordre de 36,8% en 2016 (MEA, 2018, p. 11). L'absence de latrines est à la base de la défécation à l'air libre pour 7,8% de ménages urbains, et dans la région administrative du Centre avec Ouagadougou comme chef-lieu, ce taux est estimé à 5,9% ménages qui déféquaient à l'air libre (INSD, 2017, p. 212-213). Cette pratique qui est en lien avec le manque de latrines expose les citoyens à des risques de santé divers et contribue ainsi à la propagation des maladies (dysenterie, choléra, poliomyélite, hépatite, etc.). Cette situation interpelle spécifiquement sur la question des équipements individuels et/ou collectifs dévolus aux besoins les plus basiques et naturels des citoyens. Pour diverses raisons, sociales, économiques, professionnelles, récréatives, etc., de nombreux citoyens se déplacent quotidiennement, de leurs résidences vers d'autres lieux de la ville ; et un besoin naturel pressant peut survenir à tout instant. La solution qui s'impose dans ce cas-ci est de recourir aux toilettes publiques. Dans le but d'atteindre cette cible, plusieurs latrines individuelles et publiques ont été construites à Ouagadougou par le conseil municipal avec le soutien de des partenaires ou par des particuliers.

C'est dans ce contexte que la question principale qui guide ce travail est la suivante : l'offre d'équipements et d'infrastructures d'hygiène dans la ville de Ouagadougou répond-t-elle aux besoins des populations locales ? Pour répondre à cette question, nous formulons l'hypothèse que les latrines publiques dans la ville capitale ne satisfont pas les besoins d'hygiène et de santé pour un cadre de vie sain des populations. L'objectif de cette étude est d'analyser la contribution des toilettes publiques dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens à Ouagadougou.

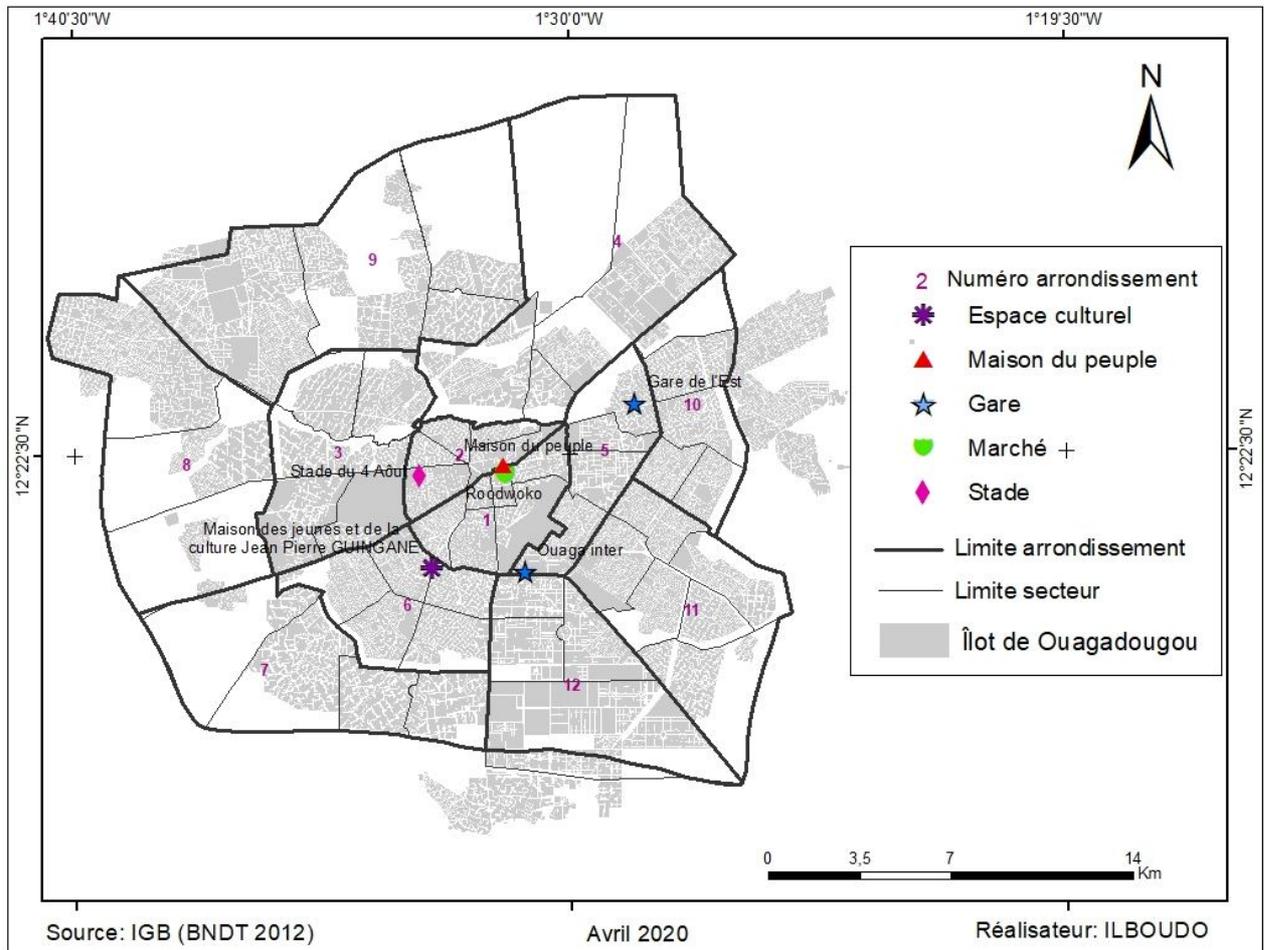
1. Le site étudié : Ouagadougou, une ville étalée

Ouagadougou est la capitale administrative et politique du Burkina Faso. Selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat en 2006, Ouagadougou comptait près de 1,5 million de citoyens, soit plus de 11 % de la population totale du Burkina Faso et 46, 5% de la population urbaine nationale (Nikiéma &

Compaoré, 2015, p. 436). Les projections donnent une population de 2 966 307 habitants (INSD, 2009, p. 55). La forte croissance démographique urbaine alimentée par les migrations des populations et le phénomène de l'exode rural ont entraîné une forte extension spatiale et non contrôlée de la ville (Sow et al,

2019, p58). Ouagadougou présente une structure urbaine radioconcentrique dont le noyau ancien traditionnel constitue aujourd'hui l'essentiel du centre-ville (TRANSITEC et al. 2012, p. 5). Elle est composée de 12 arrondissements divisés en 55 secteurs urbains depuis 2009 (Carte n°1).

Carte n°1 : Localisation des sites d'étude



On distingue un centre-ville très dynamique bien pourvu en infrastructures et équipements modernes, un péricentre en cours de structuration et des périphéries à restructurer (E. D. Nikiéma et al, 2019, p. 168). D'une ville compacte et concentrique permettant de réaliser la majorité des déplacements à pieds, Ouagadougou s'est transformée au fil des ans en une tache urbaine de forme mono centrique très étendue. Les mouvements pendulaires des citadins, nécessitent des engins, motorisés pour la plupart, tant les distances d'un lieu à un autre de la ville sont devenues grandes et mobilisent plusieurs heures en une journée. Le fait de passer plusieurs heures hors de leur résidence conduit parfois les citadins à se soulager d'un besoin pressant.

2. Méthode de recherche

Ce travail est une étude qualitative basée sur des entretiens semi-structurés auprès d'utilisateurs des lieux d'aisance, pour recueillir des témoignages sur leurs connaissances et leurs comportements sociaux et sanitaires, en relation avec l'utilisation des toilettes publiques. Le caractère « pudique » des lieux d'aisance a conduit à interviewer toute personne qui acceptait de nous répondre. Aussi avons-nous priorisé l'approche par saturation des réponses sur chaque site.

Les questionnaires ont concerné les utilisateurs qui ont été choisis de façon aléatoire. Ne disposant pas de cartographie exhaustive des toilettes publiques dans la ville, le choix des

sites est un choix raisonné, orienté sur des sites « grand public » et disposant de lieux d'aisance. L'identification repose sur une observation de la fréquentation régulière des lieux par la population. Ces sites sont ouverts à tout le monde, sans restriction ni condition de fréquentation, aux motifs économique ou social (marché et gares), de loisirs, récréatif ou

évènementiel (maison de la culture, maison du peuple, Reemdoogo, stade).

En plus des utilisateurs, un guide d'entretien a servi pour collecter les informations auprès de responsables administratifs et de huit gérants de toilettes publiques identifiées. La population cible (260 personnes) est ainsi présentée comme suit (Tableau n°1).

Tableau n°1 : Catégories des acteurs enquêtés

	Effectif des acteurs enquêtés
Gérants des toilettes	8
Responsables techniques	2
Toilettes de Rood-wooko	50
Toilettes de la Maison du peuple	25
Toilettes de la Gare de l'Est	50
Toilettes de la gare Ouaga-Inter	50
Toilettes de Maison de la culture Jean Pierre GUINGANE	25
Toilettes de Reemdoogo	25
Toilettes du Stade du 4 août	25
Utilisateurs des toilettes	260

Source : Enquêtes de terrain, 2018.

La répartition spatiale des équipements socioculturels et des équipements marchands de la ville de Ouagadougou (DEPI-CO, 2011, p. 57) a servi de base pour l'identification des différents sites d'étude (Carte n°1). En fonction de la typologie de l'activité, nous avons distingué les marchés (le grand marché de Ouagadougou : *Roodwooko*), les espaces récréatifs et de loisirs (la maison du peuple, le *Reemdogo*, la maison de la culture Jean Pierre GUINGANE et le stade du 4 août), les gares (la gare de l'Est et la gare Ouaga-Inter). Les espaces récréatifs et sportifs n'accueillent pas quotidiennement une importante population comme les gares et marchés, mais ils ont été équipés en magasins ou boutiques qui sont diversement utilisés par les locataires. Ces différents occupants associés à leurs visiteurs constituent néanmoins des utilisateurs

quotidiens des toilettes publiques réalisées sur ces lieux ou au sein de ces infrastructures.

Les informations obtenues sur l'état des toilettes, leurs modes de gestion et les implications socio-environnementales qui en résultent sont traitées avec les logiciels Excel 2013 et SPSS 21. Le logiciel de cartographie Arc GIS 10.3 a permis de localiser sur une carte les différents sites concernés par l'étude. L'appareil photographique a été aussi d'une utilité pendant le travail de terrain, puisqu'il a permis les prises de vue. Les différentes données recueillies ont permis la structuration des résultats en trois parties portant d'abord sur les déterminants socioéconomiques de la gestion des latrines publiques ; ensuite sur les caractéristiques des latrines publiques ; et enfin sur les pratiques citadines et les risques sanitaires.

3. Résultats

L'observation des différents blocs de latrines publiques réalisés à Ouagadougou révèle une volonté de mieux équiper les lieux publics en équipements sanitaires. L'analyse qui est faite sur les latrines collectives repose sur le degré d'équipement, le mode d'usage, la typologie des utilisateurs et les conséquences qui en découlent.

3.1. Déterminants socioéconomiques de la gestion des latrines publiques

Les utilisateurs des latrines publiques ont constitué la principale cible de notre étude. Ils se composent d'acteurs du secteur informel ou non-salariés (65%), de salariés (25%) et de personnes en chômage ou en quête d'emploi (10% des enquêtés). Du point de vue de la religion, l'échantillon comprend des

musulmans (45%) de chrétiens (30%) et d'autres croyances (25%). Majoritairement, l'étude a touché plus d'hommes (70%) que de femmes (30%). Ces différents utilisateurs passent une grande partie de la journée en dehors de leurs ménages. Dans l'ensemble, on note que la totalité (100%) de la population enquêtée affirme disposer des latrines dans leur lieu de résidence. Les latrines des résidences des utilisateurs sont : des latrines traditionnelles avec une dalle en béton (77%), des latrines à chasse d'eau mécanique (13%), des latrines VIP¹ à une fosse (10%). La majorité des utilisateurs ayant déclaré avoir à domicile des latrines à chasse d'eau mécanique se retrouve à la Maison du Peuple et au Reemdoogo. Plus de 50% des utilisateurs du grand marché Rood Wooko ont déclaré posséder des latrines traditionnelles à dalle en béton.

La structure par âge et par sexe des gérants des différentes latrines concernées par l'étude donne une prédominance des femmes sur les hommes (62,5% contre 37,5%). Elle met aussi en évidence une population dont l'âge est compris entre 30 et 50 ans. Il ressort que les enquêtés en union maritale représentent 70% des gérants interrogés contre 22% de veufs et 8% de célibataires. Avec un autre emploi de gardien ou manutentionnaire sur le site, les gérants de latrines sont souvent remplacés par leurs conjointes ou parfois par un autre membre de la famille. Ces acteurs se révèlent être tous des locataires des infrastructures. Ils ont en effet signé des contrats avec la municipalité et sont chargés de veiller à l'entretien courant et à la propreté des infrastructures. Pour ce faire, ils collectent eux-mêmes les frais d'utilisation des latrines auprès des usagers et nettoient les blocs avec l'eau savonneuse, deux à trois fois dans la journée. Comme matériels de protection, les gérants possèdent des gants, des cache-nez, des bottes. Les seaux, les éponges ou serpillières, les fûts et les balais constituent

¹ Une latrine VIP ou latrine améliorée à fosse auto-ventilée (LAA) comprend une (ou des) fosse(s) de réception et d'accumulation des boues dont les parois sont maçonnées, un ensemble de dalles en béton, une superstructure, une ou plusieurs cheminées de ventilation dont l'extrémité est munie d'un grillage anti-mouches et une toiture.

l'essentiel du matériel de travail. Ils songent enfin à rendre disponible l'eau dans les récipients, en cas d'absence ou de défectuosité des lavabos, pour faciliter le lavage des mains.

Lors des entretiens, les interlocuteurs (les gérants) ont cité la commune de Ouagadougou à travers la Régie autonome de gestion des équipements marchands (RAGEM), l'office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA), et l'office de la gestion des infrastructures sportives (OGIS) comme étant les propriétaires des toilettes publiques. Ces structures sont celles qui ont réalisé ces infrastructures et sont chargées de la vidange, de la réparation en cas de panne.

Tous les gérants (100% des enquêtés) reconnaissent que cette activité est un palliatif à leur situation de pauvreté car les revenus substantiels obtenus leur permettent de subvenir aux besoins de la famille. Toutefois, ils sont aussi conscients qu'ils s'exposent non seulement à des maladies, mais aussi aux comportements et attitudes dévalorisant de certains utilisateurs. Il a été fait référence d'une dizaine de cas concernant des utilisateurs qui salissent à dessein les latrines, des utilisateurs sous l'emprise de l'alcool qui refusent de payer et insultent les gérants, etc. Fort heureusement, ces cas sont peu fréquents, comme le reconnaissent les gérants.

3.2. Caractéristiques des latrines publiques

La durabilité des toilettes publiques qui ont fait l'objet de cette étude s'apprécie en fonction de la nature des murs (100% en dur), du sol (100% carrelé), et du toit (100% couvert en tôle ou dalle). Elles disposent toutes d'un système d'aération pour neutraliser les odeurs et des fosses septiques destinées à recueillir les excréta humains (fèces et urines). Toutefois, les bassins de stockage ne sont pas séparés (urines et excréments) entraînant du même coup une rapidité de remplissage et une complexité dans la vidange. On retrouve aussi des toilettes vétustes constituées de simples fosses, en état de délabrement et qui ne bénéficient d'aucun équipement au niveau des gares de l'Est et de Ouaga-inter.

On a pu constater dans les toilettes étudiées, la présence d'un dispositif pour le lavage des mains constitué de bouilloires et de lavabos

(Planche n°1). Cependant, l'efficacité de ce dispositif est discutable car les usagers rincent seulement leurs mains avec de l'eau. En effet, aucun savon ou gel désinfectant entreposé n'a été aperçu lors de nos passages. Les récipients (bouilloires) sont aussi utilisés pour les ablutions. On remarque enfin que les

infrastructures ont été aménagées de telle sorte à respecter la différence de sexe. On a par exemple, des urinoirs dans le bloc des hommes. Ces urinoirs sont malheureusement transformés par des utilisateurs en poubelle pour les paquets vides et mégots de cigarettes ou pour du papier mouchoir.

Planche n°1 : Equipements des toilettes publiques



Source : OUEDRAOGO R. U. E., photos prises en 2018.

La photo n°1a, pris au niveau de la maison de la culture Jean Pierre GUINGANE, présente l'état du lavabo. On y remarque l'absence de savon. De plus, une bouteille vide a été abandonnée dans le lavabo, vraisemblablement par un utilisateur peu soucieux de garder les lieux propres. Selon les gérants, cette pratique est courante car les utilisateurs ne veulent pas toucher le robinet du lavabo qu'ils estiment insalubre. Ils utilisent l'eau de leur bouteille en cours de consommation et ensuite la bouteille vide est abandonnée sans d'autre forme. Au niveau de la gare de l'Est (Photo n°1b), on remarque des bouilloires, accompagnées d'une série de robinets, en plus des lavabos. Ces espaces sont dans l'ensemble sains à cause de l'attention particulière accordée par leurs gérants.

La responsabilisation de diverses toilettes est confiée à des particuliers qui sont chargés de veiller à l'entretien des ouvrages et à l'hygiène des lieux. C'est dans ce cadre que les utilisateurs payent directement ou pas avant d'accéder aux toilettes. Les clients des débits de boisson ou des restaurants localisés dans les espaces récréatifs ne déboursent généralement pas d'argent. Mais on pourrait supposer que le locataire des lieux intègre tous ces paramètres dans la fixation des prix des mets ou de la boisson. Au niveau de Rood-wooko, de la Gare de l'Est et de la gare Ouaga-Inter, nous avons recueilli des informations auprès de 150 personnes qui affirment payer entre 25 et 100 F CFA pour chaque utilisation (Tableau n°2).

Tableau n°2 : Contribution financières des usagers

Montant (en F CFA)	Effectifs	Pourcentage (%)
25	80	53
50	55	37
100	15	10
Total	150	100

Source : Enquêtes de terrain, 2018.

Une contribution de 25 F CFA est demandée pour ceux qui voudraient uriner ou faire une

ablution. Pour ceux qui voudraient déféquer, 50 F FCA et enfin 100 F CFA pour ceux qui

voudraient prendre une douche. L'analyse faite à partir du tableau révèle que le prix d'accès est fixé en fonction du type de besoin et la majorité des utilisateurs ont recours aux toilettes pour uriner ou pour faire des ablutions. Ces montants perçus sont utilisés selon les propos des gérants pour payer la facture d'eau et les détergents de nettoyage. Ils contribuent aussi à vider la fosse septique quand elle se remplit et pour s'offrir un salaire à la fin du mois. Par rapport aux coûts, 75% des utilisateurs enquêtés jugent ces montants acceptables tandis que 25% les trouvant élevés car selon eux dans la même journée,

l'utilisateur peut dépenser jusqu'à 100 F CFA soit 3 000 F CFA/mois (pour les urines et les ablutions). Une stratégie doit donc être trouvée pour que les espaces environnants ne soient pas transformés en lieu de défécation pour les populations à revenus faibles.

Dans les différents sites visités, il a été constaté l'absence d'une bonne comptabilité afin d'obtenir une idée exacte sur le coût de l'exploitation. Ainsi, en considérant l'effectif et le tarif d'une utilisation des latrines, une estimation de la recette mensuelle a été faite (Tableau n°3).

Tableau n°3 : Recettes moyennes des gérants

Montant (en F CFA)	Effectifs	Recette mensuelle (en F CFA)
25	80	62 250
50	55	82 500
100	15	45 000
Total	150	189 750

Source : Enquêtes de terrain, 2018.

L'évaluation de la rentabilité de l'activité est difficile à cause de l'absence d'informations précises. En effet, en dehors des citoyens de passage, soit pour se restaurer, soit pour se désaltérer ou pour une autre activité de loisir (suivre un match, un spectacle, emprunter un car de transport, etc.), les autres utilisateurs passent la journée sur place. Ils utilisent probablement plus d'une fois les latrines. Toute chose qui pourrait augmenter les recettes moyennes. Néanmoins, 75% des gérants enquêtés affirment s'en tirer à bon compte. Ils arrivent en effet à payer les frais de location, le matériel de nettoyage et enfin à subvenir à leurs besoins. Pour les acteurs restants (25%), l'activité n'est pas du tout rentable. Ils estiment ne pas pouvoir couvrir les dépenses de la famille avec cette seule activité. C'est ainsi qu'ils ont une activité en plus (manutentionnaire ou gardien) et se font aider par un membre de la famille, à chaque fois que de besoin. Notons que la recette mensuelle en F CFA est calculée sur la base de 30 jours de travail dans le mois, les latrines étant ouvertes mêmes les dimanches.

Mais pour tous les gérants, la priorité est de garder les lieux propres pour ne pas perdre les usagers de ces latrines publiques. Cela encourage à s'acquitter de la somme due et

aussi permet de prévenir la prolifération de germes de maladies.

3.3. Pratiques citadines et risques sanitaires

Les latrines publiques dans la ville de Ouagadougou par leur présence contribuent à garder le cadre urbain sain. Elles sont parfois délaissées ou mal exploitées à cause de plusieurs raisons :

- le coût d'accès jugé élevé est un prétexte pour des citoyens à se diriger vers un mur, aux abords d'une canalisation des eaux de pluie ou à aller dans les dépotoirs quand ils ont une envie pressante d'uriner (35% des enquêtés) ;
- l'absence d'un montant forfaitaire qui impose que l'utilisateur doit déboursier autant de fois qu'il aura envie d'aller aux toilettes (32% des enquêtés) ;
- le manque d'intimité et de salubrité d'intimité dans les latrines publiques (33% des enquêtés).

La mauvaise utilisation des latrines est une autre réalité constatée. En effet, certains usagers urinent ou défèquent devant les portes sans tenir compte de la présence des trous de

défécation. D'autres utilisent des morceaux de pagnes, des sachets plastiques ou des cartons dans les blocs latrines. Ces pratiques obstruent les toilettes et les rendent ainsi inutilisables. A titre illustratif (Planche n°2), on a pu remarquer à travers nos observations que faute

d'installations appropriées pour jeter les cotons hygiéniques usagés, des femmes les abandonnent dans les toilettes publiques, les jettent dans les trous de défécation ou les accrochent sur les chasses d'eau (Photo n°2b, pris au niveau de RoodWooko).

Planche n°2 : Des toilettes publiques mal exploitées



Source : OUEDRAOGO R. U. E., photos prises en 2018.

Dans un autre cas (Photo n°2a, pris au niveau de la gare Ouaga-inter), il est observé l'insalubrité des toilettes matérialisée par la teinte noirâtre des carreaux, de couleur blanche à la pose. Cela démontre le manque de l'entretien et la mauvaise utilisation des toilettes. C'est donc à juste titre que 78% des enquêtés trouvent que l'état de propreté des latrines dépend en même temps des utilisateurs que des gérants.

Une mauvaise habitude des citoyens qui est perceptible est celle en lien avec l'absence du lavage des mains surtout au savon. Seulement, 27% des enquêtés trouvent qu'il est impératif de se laver les mains au savon une fois qu'on quitte les toilettes. Une proportion non négligeable (73% des enquêtés) se soucie peu de cette règle d'hygiène et s'expose à des maladies, surtout diarrhéiques ou à des infections. L'utilisation quotidienne ou même occasionnelle des toilettes publiques, peut pourtant être à l'origine d'une infection. Ainsi, les deux tiers des enquêtés estimaient se sentir personnellement exposés aux maladies. Par ailleurs, les femmes enquêtées pensaient qu'elles avaient un risque très élevé de tomber malade après la fréquentation des latrines publiques. Ce risque était élevé du fait de

l'absence des commodités dans les latrines publiques.

Madame BONKONGOU étudiante âgée de 30 ans affirme ce qui suit : j'ai ressenti des douleurs au niveau du bas ventre et cela m'a conduit en consultation. Après examen, le médecin traitant m'a notifié que j'ai une infection. Il m'a prescrit des produits et m'a prodigué des conseils. Depuis ce jour, je préfère demander l'indulgence d'une famille pour me soulager que d'utiliser les toilettes publiques.

Madame SARE commerçante de 28 ans invite à la prudence car selon elle, la fréquentation des toilettes par plusieurs personnes est source de propagation de microbes. Elle affirme que :

Si les toilettes ne sont pas nettoyées comme il le faut et si on n'utilise pas les produits qu'il faut pour la désinfection, les parasites et les germes sont transmis à tout utilisateur qui remplace un malade dans le bloc. Ainsi l'utilisation des toilettes publiques peut entraîner des infections ».

Parmi les maladies évoquées par les enquêtés figurent, la diarrhée, la dysenterie et la fièvre typhoïde comme les pathologies liées à l'absence et/ou à la faiblesse d'hygiène. « A la question : avez-vous souffert de ces maladies

au cours des derniers mois avant notre entretien », 31% des répondants disent avoir souffert de la diarrhée, 5% de la fièvre typhoïde, 10% d'une infection et environ 45% des répondants ont admis avoir eu des maux de ventre. Si 28% ont eu recours à l'automédication, 60%, quant à eux, se sont rendus dans les centres de santé pour bénéficier d'un traitement approprié. Ils sont 12% des enquêtés à utiliser des décoctions pour se soigner. Cela correspond à peu près aux estimations du ministère de la santé qui classe les maladies liées au manque d'hygiène parmi les 10 principales affections du pays.

4. Discussions

Dans le domaine de l'assainissement et de l'hygiène, les efforts consentis pour la réalisation des infrastructures sont à saluer car ils réduisent de manière considérable la défécation à l'air libre et contribue à l'atteinte de l'ODD n°6. Mal utilisés ou mal entretenus, ces ouvrages peuvent néanmoins constituer des nids de microbes et affecter de façon négative la vie et la santé des utilisateurs. Les impacts de ces espaces insalubres sont perceptibles et à des degrés divers dans la vie des citoyens. Ce constat est également mis en exergue par (A. Laré *et al*, 2018, p. 359 ; (WATERAID, 2016, p. 6 et W. M. Ouedraogo, 2014, p. 1) dans leurs différentes recherches. Dans un principe d'implication et de responsabilisation des populations à la base, la gestion des latrines publiques est cédée à un particulier qui est chargé de l'entretien de l'infrastructure. Ce gérant fait souvent face aux mauvais comportements de certains usagers dans le cadre de ses activités. L'analyse faite corrobore les résultats des travaux de Z. Bouraima (2017, p. 310-313) et E. Obakere Nje (2010, p. 36).

Les résultats obtenus indiquent que l'interaction entre la pauvreté des individus et la fréquentation des lieux d'aisance ainsi que les types d'usage dans ces lieux ont des répercussions sur le cadre de vie et l'environnement. Faute d'argent, ou par manque de sensibilisation, des citoyens transforment des espaces (maison abandonnée, habitat en construction ou décharge) en "latrines à ciel ouvert". Ces observations confirment les résultats de INSD (2015, p. 68)

et S. Samandougou (2012, p. 65). J. Wethé *et al*, (2003, p. 8) souligne également que de telles pratiques ont des impacts sur le cadre de vie à travers la détérioration du cadre de vie, la destruction du patrimoine urbain, l'inesthétisme, l'insalubrité, la gêne des voisins et la pollution de l'air avec le dégagement d'odeurs nauséabondes.

Les auteurs comme B. Salou *et al*, (2019, p. 64) au Bénin, T. Mumbere Kihimba (2012, p. 26) en République Démocratique du Congo, E. Obakere Nje (2010, p. 14) au Burkina-Faso, ont mené des études sur la présence et la fonctionnalité des latrines publiques au niveau des centres d'éducation et de santé. Ils ont abouti à la conclusion que la faiblesse ou l'absence des latrines en milieu urbain peut être une source de pollution environnementale avec des incidences négatives. Aussi, recommandent-ils que ces latrines soient bien entretenues et gérées afin de réduire l'exposition aux infections.

Dans un processus de changement de comportement et de prévention des maladies en milieu urbain, il est indéniable que les citoyens prennent en considération les risques auxquels ils s'exposent avec la pratique de la défécation à l'air libre.

Conclusion

La promotion de l'assainissement est un défi à relever pour les acteurs de la gestion urbaine. En effet, l'état de santé de la ville dépend en grande partie de la qualité de l'assainissement qu'il soit individuel ou collectif. La réalisation de latrines collectives et accessibles à Ouagadougou vise à réduire la défécation à l'air libre et à améliorer le bien-être des citoyens. Les différentes actions menées sur le terrain font face à la persistance de certaines pratiques peu écologiques de quelques citoyens. Un assainissement défectueux compromet la santé des habitants et entrave le développement. Il faudrait alors l'identification de nouvelles stratégies qui reposeraient sur une combinaison d'actions entre les différents acteurs de la filière eaux usées et excréta.

Bibliographie

BOURAIMA Zakari, 2017, *Sociologie de l'assainissement : latrinisation, représentations sociales et logiques d'action*

dans les villes moyennes au Burkina Faso, Thèse de Doctorat, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 431 p.

DIRECTION DES ETUDES DE LA PLANIFICATION ET DES INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU, 2011, *Rapport de l'étude sur la recomposition spatiale des équipements socioéconomiques publics dans les nouveaux arrondissements et secteurs de la commune de ouagadougou*, Ouagadougou, DEPI-CO, 44 p.

FOURNET Florence, 2015, « Les personnes vivant dans les villes sont privilégiées du point de vue de la santé », In : Valéry Ridde & Fatoumata Ouattara, éd., *30 idées reçues en santé mondiale*, Presses de l'Université de Montréal, Canada, p. 133-138.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE, 2017, *Tableau de bord social du Burkina Faso*, Ouagadougou, 287 p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE, 2015, *Profil de pauvreté et d'inégalités*, Ouagadougou, 90 p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE, 2009, *Projections démographiques de 2007 à 2020*, Ministère de l'économie et des finances, Burkina Faso, 69 p.

LARE Amandine, BRIAND Anne, KÉRÉ N. Eric, 2018, l'accès à l'assainissement dans les quartiers précaires de Ouagadougou, *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, vol. 94, no 3, septembre 2018, p. 341-362.

Loi n°022-2005/AN portant code de l'hygiène publique au Burkina Faso et ses textes d'application

MINISTERE DE LA SANTE, 2017, *Annuaire statistique 2016 de la santé du Burkina Faso*, Ouagadougou, 316 p.

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT, 2018, *stratégie nationale de gestion de la filière de l'assainissement, des eaux usées et excréta*, rapport final, Ouagadougou, 65 p.

MUMBERE KIHIMBA Trésor, 2012, *Problématique de la gestion des latrines dans les institutions supérieures universitaires de la ville de Goma*, faculté de santé et de développement communautaire, www.memoireonline.com, consulté en mars 2020

NANSI Juste Hermann, 2017, Universalisation de l'accès à l'assainissement des ménages ruraux au Burkina Faso, IRC, 30 p.

NGUENDO YONGSI Blaise Hénoch et MIMCHE Honoré, 2014, *Urbanisation, environnement et enjeux sanitaires en Afrique*, Sarrebruck, Editions universitaires européennes, 384 p.

NIKIEMA Dayangnéwendé Edwige, OUEDRAOGO Rawelguy Ulysse Emmanuel, KABORE Aminata et COMPAORE Georges, 2019, « Ouagadougou : croissance, mobilité et risques sanitaires », In : *Se déplacer dans les métropoles africaines*, L'Harmattan, Côte d'Ivoire, p. 165-187,

NIKIEMA Edwige et COMPAORE Georges, 2015, « Structuration urbaine et santé à Ouagadougou », *Cahiers du Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique (CBRST)*, n°7, Cotonou, p 434-456.

OBAKERE NJE Elise, 2010, *Couts, usages et gestion des latrines collectives dans les provinces de Tuy, Yatenga et Kadiogo*, Mémoire de master en ingénierie de l'eau et de l'environnement, option : eau, 2iE, Ouagadougou, 74 p.

OUEDRAOGO Souleymane, 1998, *Evacuation des eaux usées domestiques et excréta humain à Ouagadougou*, mémoire de maîtrise, département de Géographie, université de Ouagadougou, 140 p.

OUEDRAOGO Wamini Micheline, 2014, « Toilettes publiques à Ouagadougou : quand aller au petit coin devient un problème », article de presse du mardi 15 avril 2014, // www.lefaso.net, Consulté en janvier 2020.

SALOU Bachirou, DJOSSOU Parfait, BONI Gratién, ZENONTIN Flora, AMOUKPO Hermione, BEDIE Vignon, HOUSSOU Christophe, JOHNSON Roch Christian, 2019, Disponibilité et fonctionnalité des infrastructures d'hygiène et d'assainissement

dans des écoles primaires publiques au Benin. Environ Risque Sante 2019 ; 18 : 60-71. doi : 10.1684/ers.2018.1266, Consulté en avril 2020.

SAMANDOULGOU Salamata, 2012, *La gestion des eaux usées domestiques et excréta humains dans la commune rurale de Koubri*, mémoire de maîtrise, département de géographie, université de Ouagadougou, 96 p.

SOW Jules Auguste, KAMBOU Hermann, YAMEOGO Kuilga Marc, NIESSOUGOU Emile, OUEDRAOGO Léon et KOANDA Halidou ; 2019, *Assainissement urbain inclusif: la délégation des services publics pour améliorer l'accès à l'assainissement dans les quartiers périphériques et non lotis de Ouagadougou*, Int. J. Biol. Chem. Sci. 13(5): 57-67

SY Ibrahim, KEITA Moussa, TRAORE Doulo, KONE Brama, BA Khadijatou, WEDADI Ould Boilil, FAYOMI Benjamin, BONFOH Bassirou, TANNER Marcel et CISSE Guéladio, 2014, « Eau, hygiène,

assainissement et santé dans les quartiers précaires à Nouakchott (Mauritanie) : contribution à l'approche écosanté à Hay Saken », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 19 | août 2014, mis en ligne le 11 août 2014, consulté le 25 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/14999> ; DOI : 10.4000/

WATERAID, 2016, *Des villes qui débordent L'état des toilettes dans le monde*, novembre 2016, 28 p.

WETHE Joseph, RADOUX Michel et TANAWA Emile, « Assainissement des eaux usées et risques socio-sanitaires et environnementaux en zones d'habitat planifié de Yaoundé (Cameroun) », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 4 Numéro 1 | mai 2003, mis en ligne le 01 mai 2003, consulté le 23 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/4741> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.4741>